

Quand le criminel de Gaulle a envoyé à une mort atroce les harkis



En 1962 ceux qui dirigeaient la France n'hésitaient pas à crier « Qu'ils retournent chez eux, en Afrique » et ce qui est bien plus grave, je dirais même un « crime contre l'humanité », c'est qu'ils savaient que « ceux qui retournaient chez eux » étaient massacrés, enfants et femmes également.

Ces criminels s'appelaient De Gaulle, Messmer, Joxe :

*Télégramme du 12 mai 1962 de Pierre MESSMER : « Il me revient que plusieurs groupes d'anciens harkis seraient récemment arrivés en métropole. Je vous communiquerai dès qu'ils seront en ma possession les renseignements précis sur l'importance et l'origine de ces groupes ainsi que, si possible, sur responsables de leur mise en route. Dès maintenant toutefois je vous prie : primo d'effectuer sans délai enquête en vue déterminer conditions départ d'Algérie de ces groupes

incontrôlés et sanctionner officiers qui pourraient en être à l'origine. »

***Télégramme du 16 mai 1962 de Louis JOXE : « Ministre d'Etat demande à Haut-commissaire rappeler que toutes les initiatives individuelles tendant à installer métropole français musulmans sont strictement interdites. En aviser d'urgence tous chefs de SAS et commandants d'unités. »**

***Toujours de Louis JOXE le 15 juillet 1962 : «Vous voudrez bien faire rechercher tant dans l'armée que dans l'administration les promoteurs et les complices de ces entreprises de rapatriements et faire prendre les sanctions appropriées. Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général (totalement inexistant) seront renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de l'OAS comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure. »**

Pierre Messmer totalement responsable des ordres de renvoi en Algérie des harkis arrivés en métropole, avouera sur Le Figaro du 23 mai 1962 : **« Je les ai renvoyés dans leur pays car leurs papiers n'étaient pas en règle ».**

Tous ces harkis ont été assassinés par le FLN sur les quais dès leur arrivée à destination, **« dans leur pays », en Algérie, en Afrique.**

A cette même époque le « bafouilleur marseillais », Maire de Marseille, Gaston Defferre, ne défendait pas « l'Honneur » de la France : « Ils furent. Tant pis ! En tout cas je ne les recevrai pas ici. D'ailleurs nous n'avons pas de place. Rien n'est prêt. Qu'ils aillent se faire pendre où ils voudront ! En aucun cas et aucun prix je ne veux des Pieds-Noirs à Marseille ».

Et aujourd'hui le maire de cette même ville, Marseille, **« veut sauver l'honneur de la France »** en recevant moins de 300

migrants.

Voici les noms de ceux qui EUX ont véritablement sauvés l'HONNEUR de la France :

*Lieutenant RABAH KHELIF, commandant la 4ème Cie du 30ème BPC, a conduit, contre les ordres reçus, ses soldats en camion jusqu'à la Préfecture d'Oran, le 5 juillet 1962 et libéré des centaines de civils européens prisonniers du FLN, promis à une mort certaine.

* Colonel LALLEMAND commandant le 22ème R.I à TENES, en juin 1962 , a pris sous sa responsabilité de faire embarquer tous ses harkis (qui ne voulaient pas rester en Algérie) avec femmes et enfants, sur un navire affrété à ses frais. Un de ses fils, le lieutenant Lallemand, a fait mettre en joue à l'aide des F.M de sa troupe, les gendarmes mobiles qui voulaient empêcher ces harkis de monter sur le bateau.

* Sous-Lieutenant Maurice de KERVONAËL, du 28ème Dragons, avait 108 hommes sous ses ordres, dont 78 musulmans. Il a réussi à en rapatrier 30, avec leurs familles, (Tous volontaires). Transportés par taxis d'AFFREVILLE vers ALGER (interdit de se servir de moyens militaires). Sa sœur et son beau-frère, propriétaires d'un domaine dans le Minervois ont accueilli tous ces rescapés.

* Lieutenant François MEYER, du 23ème Spahis, a rapatrié environ 350 harkis, familles comprises, en France et il s'est occupé de leur insertion.

* Lieutenant Armand BENESSIS de ROTROU, ancien du Commando Georges, puis au 81ème RIA à Djidjelli. Avec l'aide du Capitaine Georges MARCE, a rapatrié 250 harkis et leurs familles par bateau, puis se sont occupés de leur hébergement dans l'Est de la France.

* Capitaine Maurice FAIVRE, commandant l'escadron du 20^{ème} Dragons. S'est chargé de rapatrier 53 familles de harkis, et

fait les démarches en France pour faciliter leur l'insertion.

*André WORMSER, banquier de profession, officier de réserve en poste à SAÏDA, a tout fait pour faire rapatrier une partie des harkis du commando Georges. Il s'est ensuite occupé de les recaser en France dans des propriétés familiales.

* Marine Nationale : Vice-Amiral d'Escadre Jean BARTHELEMY, Commandant la base de MERS-EL-KEBI. A mobilisé le Porte-avions LAFAYETTE et les BDC « Cheliff, Trieux, Blavet et Argens » pour évacuer tous les harkis (qui le désiraient) de la DBFM, avec femmes, enfants et bagages. Plus un millier de personnes également des civils européens et musulmans (19 300 personnes entre le 1er juin et le 31 juillet 62). Il a eu un entretien téléphonique orageux avec le Général KATZ, commandant la place d'ORAN le 5 juillet, ce dernier laissant faire les massacres de français par le FLN, puis a envoyé des fusiliers-marins en camion à ORAN afin de tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être. Tous ces officiers DBFM ont contribué à la protection, au transfert vers la base aéronavale de MERS-EL-KEBIR, à l'embarquement pour la France et à l'installation sur place à LARGENTIERE.

*Lieutenant Yves DURAND, Chef de la SAS de THIERS près de Palestro. A créé par la suite 2 autres SAS à Maala El Isseri et Ouled Gassam. Au début de 1962, il rassemble tous ses harkis et leurs familles et les fait transporter par camions à la ferme Begenen, près d'Alger. Il fait partir par bateau plus de 2 500 personnes et attendu que tout le monde soit embarqué pour en faire autant le 30 juin avec sa femme et sa fille. De 1962 à 1968, il devient inspecteur du service des français musulmans au sein du Ministère des Rapatriés et reclasse tout son monde dans différents villages construits près d'Antibes, Cannes et Manosque mais également à Onglet (Alpes de Haute Provence) et à Sallerans (Hautes Alpes).

* Lieutenant Daniel ABOVILIER Chef de SAS en Kabylie. Président National de l'Association des anciens SAS. « *En mars*

62, pour moi abandonner mes hommes, c'était impensable, il me fallait les sauver à tout prix, ma seule question c'était comment ? Avec l'aide de fonctionnaires, le Sous-Préfet d'Akbou a été très bien et m'a fourni de vrais faux-papiers et mon ancienne entreprise des certificats de travail, j'ai donc pu rapatrier en métropole mes 50 moghzanis et leurs familles ». Il faut savoir qu'après le 19 mars tous les harkis devaient être désarmés. *

*Capitaine Léopold AYGUEPARSE, Commandant la SAS de TOUDJA. A désobéi aux ordres officiels pour obéir à l'impulsion de son cœur et rapatrié 196 personnes (harkis et leurs familles) en juin 62.

* Lieutenant SENAT, officier SAS près d'AFFREVILLE. A aidé le Sous-Lieutenant Kervonaël à évacuer ses harkis jusqu'au port d'Alger. En France, devenu Capitaine, il oeuvre pour recaser et loger les harkis en Auvergne (tout le monde ne pouvait être accueilli dans le domaine familial de la sœur de Kervonaël).

* Lieutenant d'AGESCY, a aidé le Lieutenant Meyer à évacuer ses harkis de GERYVILLE à ORAN le 9 juillet 62, par la route. Le Colonel FRESSON, Commandant le 23ème Spahis, a fourni une escorte blindée commandée par le Chef d'Escadron de COLSTOUN, avec consigne d'ouverture de feu sur l'ALN en cas de barrage routier ! Les commandos Marine avaient dit à Meyer « on ne te laissera pas tomber », effectivement tout le monde a été hébergé puis embarqué à MERS EL KEBIR, le 13 juillet.

*Sous-Lieutenant Alain de la MORANDAIS , chef de la SAS de BOU ALAM. A rapatrié ses hommes et s'est occupé de les recaser en France, il a aidé le lieutenant MEYER a recaser les siens.

* Capitaine CROGUENNEC, Commandant la 2ème Cie du 2ème Zouaves à ORAN. Le 5 juillet 62, il porte secours et fait libérer 400 civils retenus au Commissariat Central par le FLN. Il les accueille dans son cantonnement, sis à l'école Jules Ferry, les sauvant d'une mort certaine.

* Capitaine Roger-Pierre MENARDAIS. Jusqu'en août 1961 son commando 292 relevait du 3 RIA (régiment d'infanterie alpine). Ce commando, qu'il a ramené en métropole, devait être rattaché au 93^e régiment d'infanterie et correspondait au commando en charge de la zone Nord Oranie (ZNO). Ce commando a pu être ramené légalement, car en une nuit il a transformé illégalement les contrats de supplétifs en contrats d'engagés de l'armée régulière. La ventilation de ces faux et nouveaux soldats dans d'autres régiments dès leur arrivée en France a permis de limiter la supercherie à seulement quelques chefs traumatisés par le massacre en cours des Harkis. De même, il a réussi à sauver quelques Harkis du commando Georges abandonnés par son chef et à récupérer en France.

* Colonel Guy LEBORGNE Commandant le 3^{ème} RPIMa (ex 3^{ème} RPC de Bigeard jusqu'en 58). C'est le seul régiment para de la 10^{ème} DP, resté légaliste pendant le Putsch d'avril 61. Après le 19 mars 1962, le 3^{ème} RPIMa fait du maintien de l'ordre dans la plaine de la Mitidja et ALGER. Rappel : selon les accords d'Évian, il était interdit à l'armée française de faire usage de ses armes, de fouiller les individus et les maisons. Le 15 juin 62, la Cie du SERGENT Alain SAICHE de passage à DAOUDA en convoi perçoit des voix plaintives, provenant d'une mechta au bord de la route, les paras investissent le bâtiment et trouvent deux civils européens pieds et poings liés, prisonniers de l'ALN et promis à une mort certaine, ils sont libérés sans coups de feu. La Cie portée du Capitaine LANGLOIS reçoit pour mission de voler au secours de civils européens, enlevés et maintenus prisonniers dans une villa proche de STAOUELI, sous pression l'ALN libère les prisonniers. L'honneur du Colonel Guy LEBORGNE et de son régiment fut, à l'heure du départ de la base de SIDI-FERRUCH, le 20 juillet, de ramener en France sa « Katiba » (tous les harkis de la 5^{ème} Cie). Harkis courageux qui avaient fait le choix de rester français (environ une centaine, pas de précision pour les familles).

* Lieutenant-Colonel Michel MANY, Commandant le 159ème BIA (1961-62) Bataillon d'Infanterie Alpine , issu du 159ème RIA de Briançon et créé spécialement pour la guerre d'Algérie. Composé de 10 % d'européens et de 90 % de musulmans, basé à BOGHNI en Grande Kabylie. Après le 19 mars 62, a rapatrié un certain nombre de ses supplétifs désirant partir en métropole.

*Clara LANZI, Présidente fondatrice de SECOURS de France, le 15.08.61. OBJECTIF : secourir toutes les victimes de leur foi en la patrie et particulièrement les harkis rescapés des massacres, parqués au début dans des camps insalubres ; Clara s'est occupée d'eux sans relâche avec l'aide et le soutien entre autres du Bachaga Boualam, des avocats Tixier-Vignancour et Isorni, de messieurs Georges Bidault et Jacques Soutelle, et des officiers supérieurs ChâteauJobert et Hélie Denoix de StMarc, etc.

Voici donc la liste de ces Français qui non seulement n'ont pas commis de crimes contre l'humanité mais ont sauvé quelques milliers d'Algériens musulmans des crimes contre l'humanité commis par l'Etat français en abandonnant, désarmés, des dizaines de milliers d'Algériens musulmans aux assassins du FLN et de l'ALN.

Manuel Gomez